Le CESE a adopté son avis sur les jeunes et l'avenir du travail

TRAVAUX ET AUDITIONS PUBLIÉE LE 27/03/2019

Saisine liée : LES JEUNES ET L'AVENIR DU TRAVAIL

Séance plénière du 27 mars 2019

Avis rapporté par Dominique Castéra (Groupe des entreprises), et Nicolas Gougain (personnalité associée) au nom de la section du travail et de l'emploi, présidée par Sylvie Brunet (groupe des personnalités qualifiées).

Télécharger l'avis

Télécharger la fiche communication

L'attachement au travail demeure fort dans notre pays et ce sentiment est partagé par une majorité de jeunes. Dans un contexte de transformations technologiques et organisationnelles profondes du monde du travail, la jeunesse est cependant confrontée aux défis de l'insertion dans l'emploi. En même temps, elle affiche son attachement au sens du travail, son intérêt pour une amélioration du bien-être individuel et collectif, de la santé et de la qualité de vie au travail (QVT). En attestent les nombreuses contributions recueillies par le CESE lors de la consultation citoyenne organisée pour répondre à cette saisine gouvernementale.

L'expertise des organisations de la société civile représentée au CESE et les résultats de cette consultation conduisent à un constat nuancé sur la situation et les aspirations des jeunes dans le monde du travail. Malgré des difficultés accrues d'accès à l'emploi stable, la confiance exprimée par les jeunes dans leur avenir professionnel doit être vue comme un facteur positif pour les transformations en cours. Partant de ce constat, le Cese fait des recommandations dans trois directions :

1. L'amélioration de l'accès des jeunes au monde du travail

Le CESE considère que les jeunes doivent pouvoir débuter leur vie professionnelle dans un climat de confiance : dans ce but, il recommande aux employeurs de donner la priorité aux embauches en CDI et de limiter le recours aux contrats courts. Il recommande aux actrices et acteurs de l'insertion professionnelle (service public de l'emploi, employeurs, branches professionnelles) d'assumer, dans le cadre juridique issu de la réforme de la formation professionnelle, toutes leurs responsabilités pour assurer, par un suivi plus efficace, l'accompagnement vers un emploi stable jeunes sortis de parcours d'alternance.
Il rappelle que la montée en puissance de la Garantie Jeunes nécessite des efforts financiers et de coordination. Au-delà, le CESE énonce des mesures visant à mettre tous les jeunes en capacité d'accéder à une qualification. Il s'agit notamment de permettre à toutes et tous de disposer d'un capital initial sur leur compte personnel de formation, qui n'est pour l'heure crédité qu'après une période dans l'emploi.

2. Un travail plus émancipateur et riche de sens pour chacune et chacun

La consultation citoyenne s'est faite l'écho d'une aspiration générale en faveur d'un travail plus riche de sens ainsi que d'un engagement pour un modèle productif plus respectueux de la qualité de vie au travail et de l'environnement. Le CESE recommande que les formes variées d'engagement des jeunes (bénévolat associatif, volontariat) soient reconnues comme une expérience professionnelle. Il souhaite des instruments efficaces de lutte contre les discriminations, un management soucieux du développement des compétences et des espaces de discussion sur l'organisation du travail. Il rappelle les enjeux d'une amélioration de la qualité de vie au travail et au-delà, dans l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, en particulier sur les enjeux d'un exercice équilibré de la parentalité.

3. L'accompagnement des transitions

Dans un monde du travail marqué par de rapides et profondes transformations économique, sociale et environnementale, l'anticipation des transitions doit être assurée. Le CESE souhaite le renforcement des droits individuels, dans le cadre du compte personnel d'activité, pour sécuriser les parcours professionnels, ce dès le début de la vie active. En outre, il considère qu'une responsabilité sociétale des entreprises plus effective et transparente peut contribuer à renforcer la confiance et l'engagement des jeunes au travail. Enfin, le CESE partage la vision de l'OIT sur la promotion d'un projet mondial de justice sociale et climatique, en phase avec les aspirations de la jeunesse.

L'avis est adopté avec 127 voix pour, 1 contre et 28 abstentions.

Dominique Castéra est membre de la CNIL, ancienne DRH du groupe Safran, est membre de la section du travail et de l'emploi où elle représente le groupe des entreprises.

Nicolas Gougain, ancien responsable associatif, siège en tant que personnalité associée à la section du travail et de l'emploi.

© - copyright CESE - Mai 2024